

Vous allez prendre un traitement par

DALBAVANCINE XYDALBA®



Date d'application : 13/01/2020 - Version 1

MODE D'EMPLOI

La dalbavancine est un antibiotique de la famille des glycopeptides utilisé pour lutter contre votre infection bactérienne. Il est administré par perfusion.

Comment prendre votre médicament ?

 L'administration se fait par voie intraveineuse par un infirmier. Elle dure en général 30 minutes. Elle est faite en milieu hospitalier, à un rythme variable (une fois par semaine ou tous les 15 jours) pendant une durée qui a été déterminée au moment de la prescription. La très longue durée d'action de l'antibiotique après l'injection permet d'espacer beaucoup les administrations, par rapport à des antibiotiques plus classiques.

PRECAUTION D'EMPLOI

NE PRENEZ PAS ce médicament en cas d'antécédents d'allergie à un autre antibiotique de la famille des glycopeptides. En cas d'effets indésirables au moment de l'injection, consultez immédiatement le médecin

| EFFETS INDESIRABLES | PREVENTION | CONDUITE A TENIR |
|---|--|---|
| Diarrhées | Favorisez une alimentation variée, en équilibrant la nourriture suivant les symptômes (en cas de constipation : favoriser les fibres des fruits/légumes, en cas de diarrhées : favoriser les féculents). | Consultez votre pharmacien avant toute automédication. En cas de diarrhées importantes et continues sur plusieurs jours avec fièvre, cela peut être le signe d'une pseudo colite membraneuse. Une consultation chez votre médecin est nécessaire. En cas de diarrhée avec fièvre, ne prenez pas de ralentisseurs de transit (ex lopéramide) |
| Réactions cutanées (rougeur, démangeaisons) | | Consultez votre médecin |
| Maux de tête | Repos | Paracétamol 500 mg à renouveler si besoin toutes les 4 heures |

QUELQUES CONSEILS



Ne pas interrompre votre traitement sans avis médical.
Consultez votre pharmacien avant toute prise de médicaments en automédication.

Prévenez votre médecin de tout effet indésirable ou anormal survenant pendant la durée du traitement.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter votre médecin ou votre pharmacien !